



Droit de visite suite divorce

Par **mordav**, le **08/04/2009** à **21:25**

Bonjour,

mon jugement de divorce stipule que mon droit de garde de mes enfants est en fonction de mon planning professionnel hors mon ex femme s'etant replacée avec un homme divorcé et lui meme pere de deux enfants ne veut plus me donner mes fils les week end ou je ne travail pas sous pretexte que son nouveau compagnon a les siens ces week end la que dois je faire ?

de plus ma part de la maison lui a etait laissée en prestation compensatoire .Si elle revend cette maison ai je le droit a quelque chose ?
merci de vos reponses